

Présentation du projet de construction

D'UN NOUVEL ESPACE VERT AU 127 AVENUE DE LA REPUBLIQUE ET SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945

Réunion publique - 14.05.2024



MONTROUGE
HAUTS-DE-SEINE



Vallée Sud
Grand Paris

Introduction

Etienne Lengereau
Maire de Montrouge

Elaboration du projet et objectifs

Etienne Lengereau

Maire de Montrouge

Elisabeth Rossignol

Présidente du comité de quartier Ferry-
Buffalo

Isabelle Paillard

Vice-Présidente du comité de quartier Ferry-
Buffalo

Elaboration du projet

- ❖ Rachat du 127 avenue de la république par la Ville de Montrouge
- ❖ Consultation sur la promenade arborée Verdun-République Sud (Août-oct. 2022)
- ❖ Transmission des résultats et élaboration du projet avec Vallée Sud-Grand Paris - Un projet partenarial
- ❖ Réunion publique de présentation du projet du nouveau parc et de la végétalisation de la place du 8 mai 1945 (mai 2024)

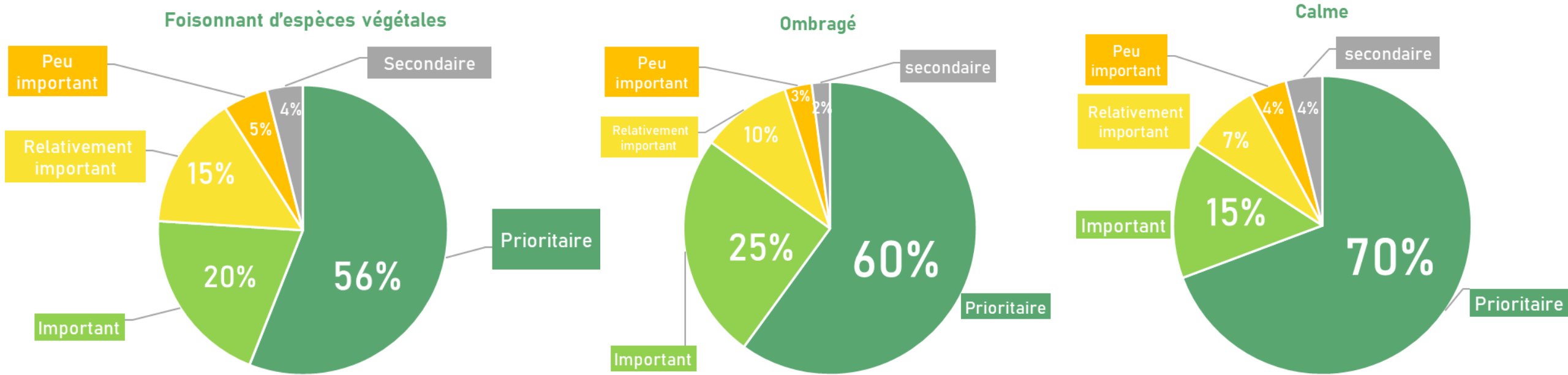


RÉPONDRE AUX ATTENTES & BESOINS DES HABITANTS DU QUARTIER

- ❖ Une forte **IMPLICATION DES HABITANTS** pour faire évoluer leur quartier :
 - Le Comité de quartier Ferry Buffalo
 - Les balades urbaines
 - Les réunions publiques de quartier
 - La consultation réalisée à l'été printemps 2022

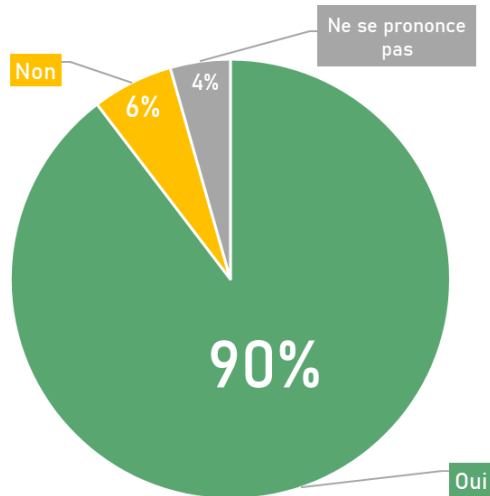
D'avantage d'espaces verts, calmes et ombragés

Pour vous le futur parc idéal est un square...

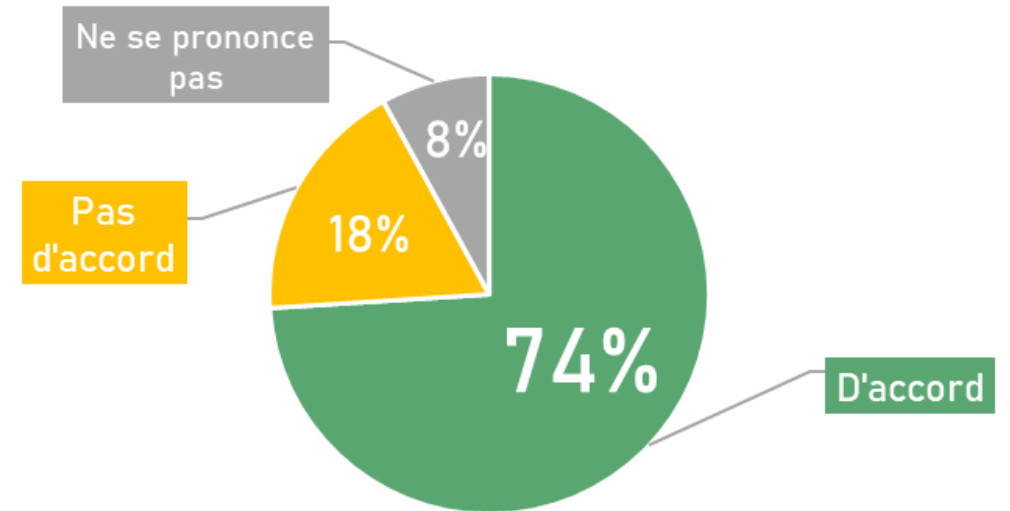


Davantage d'espaces publics, des circulations piétonnes sécurisées et apaisées

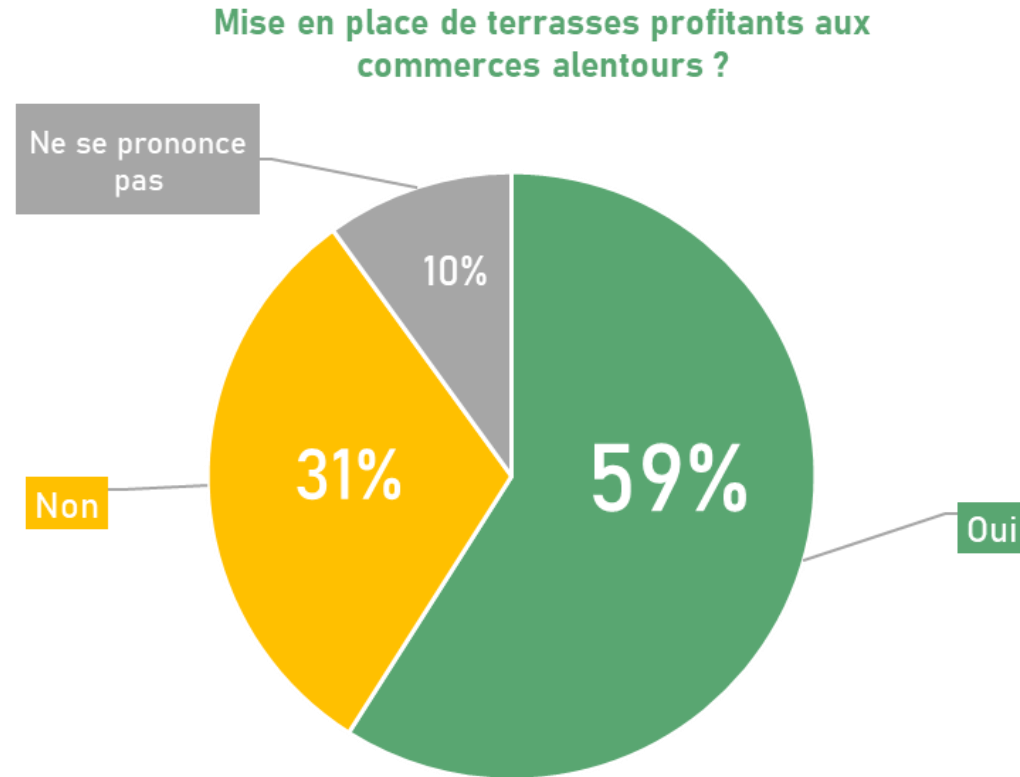
Etes-vous favorable au **prolongement du square sur la place du 8 mai 1945** ?



Piétonisation de la partie nord de la rue Racine (place du 8 mai 1945) jusqu'à l'avenue de la république :



La dynamisation commerciale du quartier



Objectifs

- **Végétaliser** et **rafraîchir** le secteur
- **Apaiser** et **relier** pour une promenade agréable et végétale
- **Animer** le secteur et **soutenir les acteurs locaux** (artisans et commerçants)

Périmètre du projet

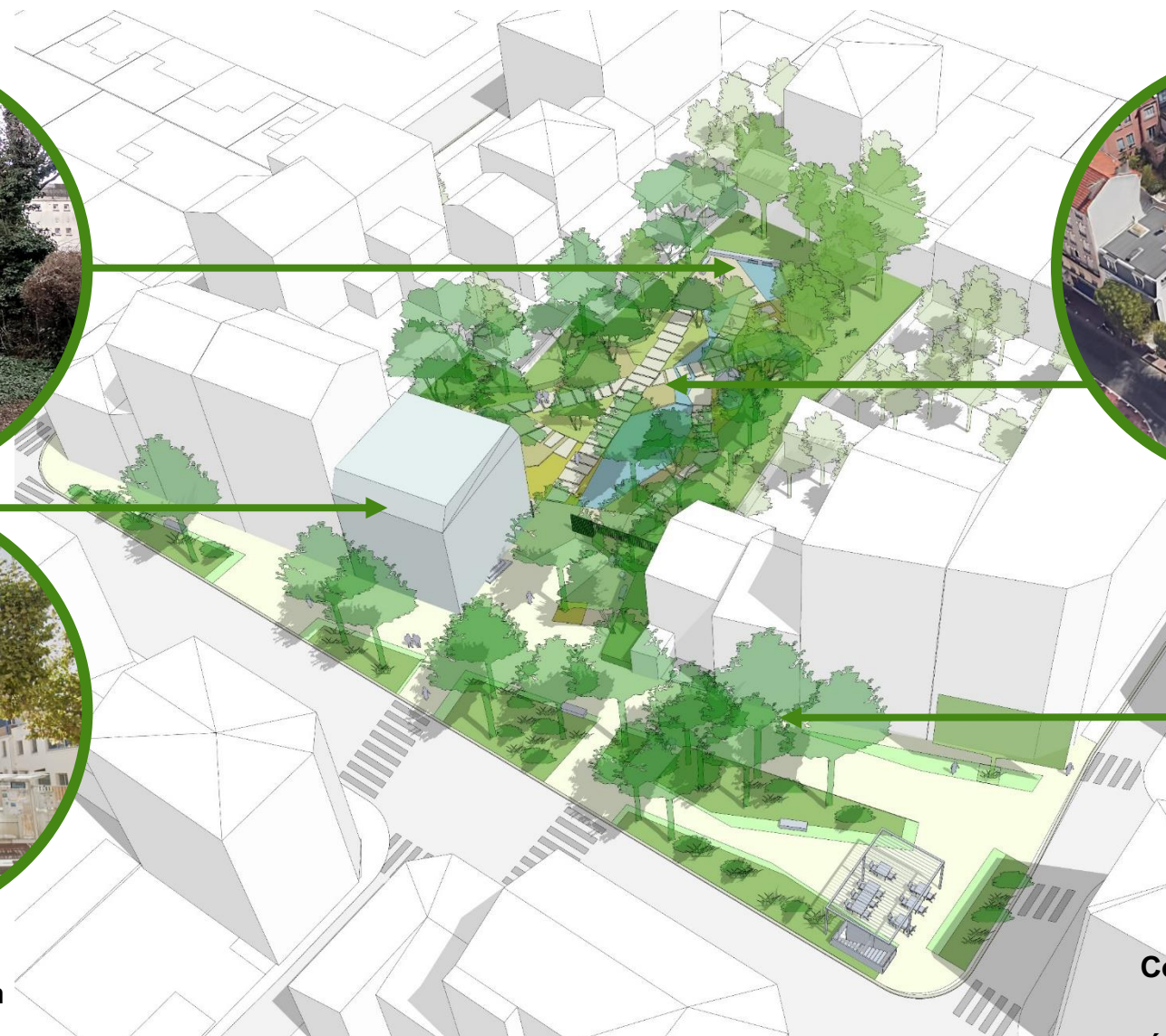
Etienne Lengereau
Maire de Montrouge

Le périmètre du projet

**Déconstruction
du bâtiment
existant et
extension du
jardin**



**Conversion d'une voie et création
d'un nouvel espace public
végétalisé accueillant les terrasses
des commerces alentours**



**Création d'un
nouveau jardin
débordant sur
l'espace public**



**Conservation du
pavillon et création
d'un carré des
artisans**

Végétaliser et rafraîchir : le nouvel espace vert

Gwénola Rabier

Maire-adjointe à la transition écologique
et à la biodiversité urbaine

Sophie Boichat-Lora

Atelier Format Paysage

Jean-Baptiste Hanton

SOREC

Le parc du 127 av. de la République :

- ❖ Renforcer la place de la **NATURE EN VILLE**
- ❖ Créer un espace permettant le développement de la **BIODIVERSITÉ**
- ❖ Déminéraliser les sols et créer de nouveaux **ÎLOTS DE FRAICHEURS**

Le nouveau jardin



Le nouvel espace vert : les ambiances végétales

Strate arborée et arbustive



Rives

Strate basse



Le nouvel espace vert : le fil d'eau



Source et mouvements d'eau



Bouillonnements



Un **BASSIN** de **100m²**

- ❖ Eau non stagnante (système de fontainerie)
- ❖ Mouvements d'eau (pendant les heures d'ouverture du jardin)
- ❖ Profondeurs progressives pour assurer la sécurité et garantir le rôle de « climatiseur naturel » du bassin (jusqu'à 1 m au centre du bassin)
- ❖ Récupération des eaux pluviales sur les toits (après un 1er remplissage du bassin)



Le nouvel espace vert : les matérialités de sol



Cheminement en opus béton

Cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite



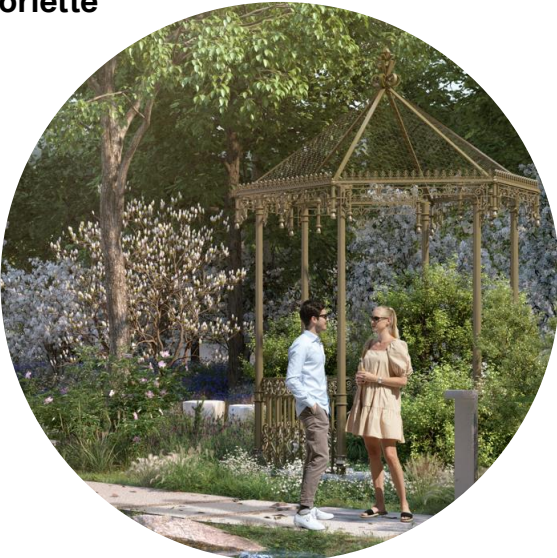
Le nouvel espace vert : les mobiliers

Les Assises : sur les plateformes et le long des cheminements

Assises en pierre brute



Gloriette



Assises ergonomiques

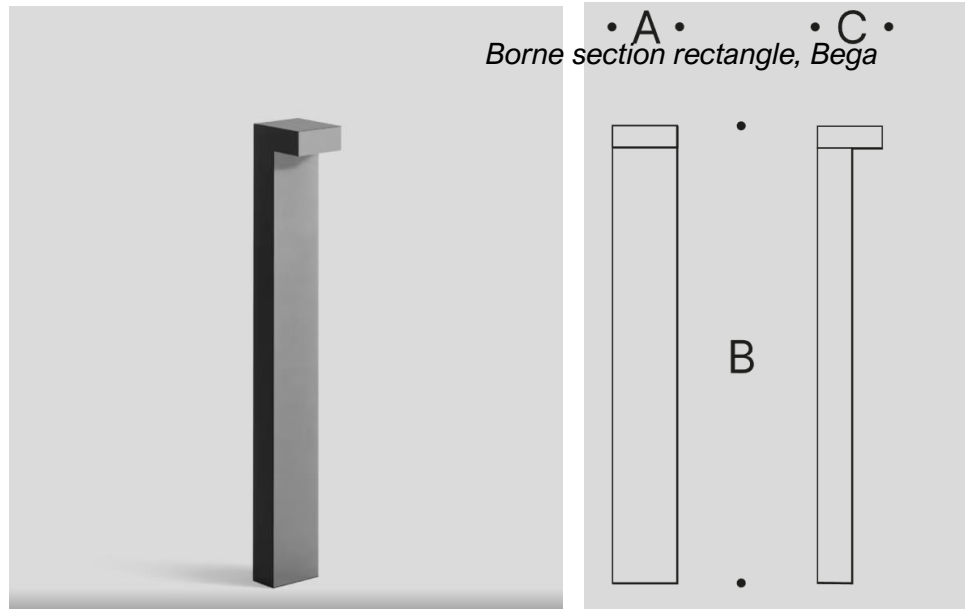


Clôture



Le nouvel espace vert : les mobiliers d'éclairage

Ambiance lumineuse



Le nouvel espace vert : les clôtures

■■■■■■■■■■ Clôture en serrurerie sur rue à créer avec portail d'accès coulissants

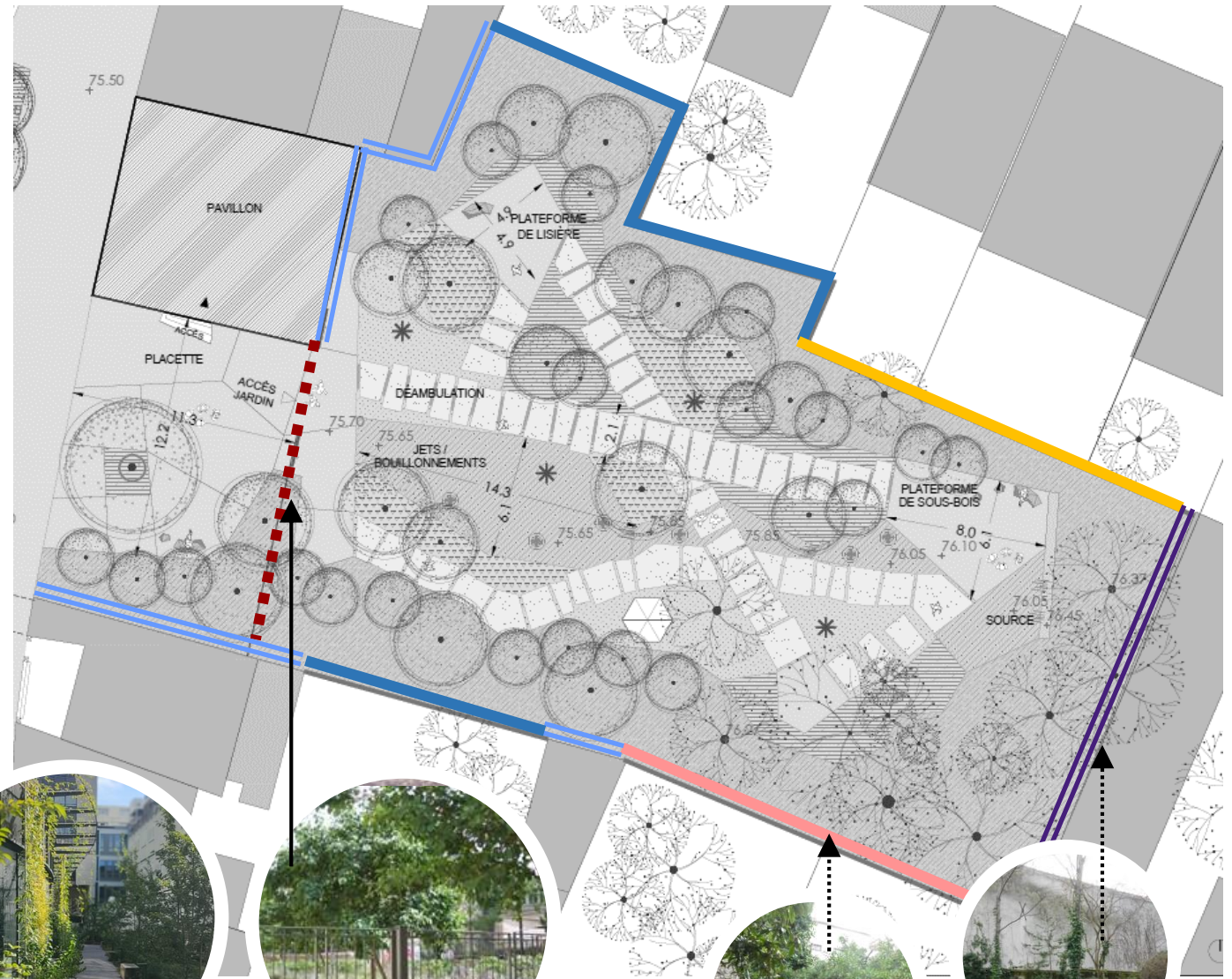
— Mur de clôture existant conservé (2m)

— Mur de clôture à créer suite à la démolition du bâtiment existant (2m)

— Mur de clôture à rehausser en serrurerie et à traiter (2m)

== Façade aveugle bâtiment mitoyen à traiter par des grimpantes (avec une convention)

== Façade aveugle bâtiment à reprendre suite à la démolition du bâtiment existant à traiter par des grimpantes (avec une convention)



Traitement des limites végétalisées



Clôture projet sur rue



Etat existant des limites



Le nouvel espace vert :

bilan des plantations et des espaces désimperméabilisés

Avant :

Nombre d'arbres : **17**

Surface perméable : **473m²**

Après :

Nombre d'arbres : **38** dont 13 conservés
(4 coupés selon les préconisations du rapport phytosanitaire).

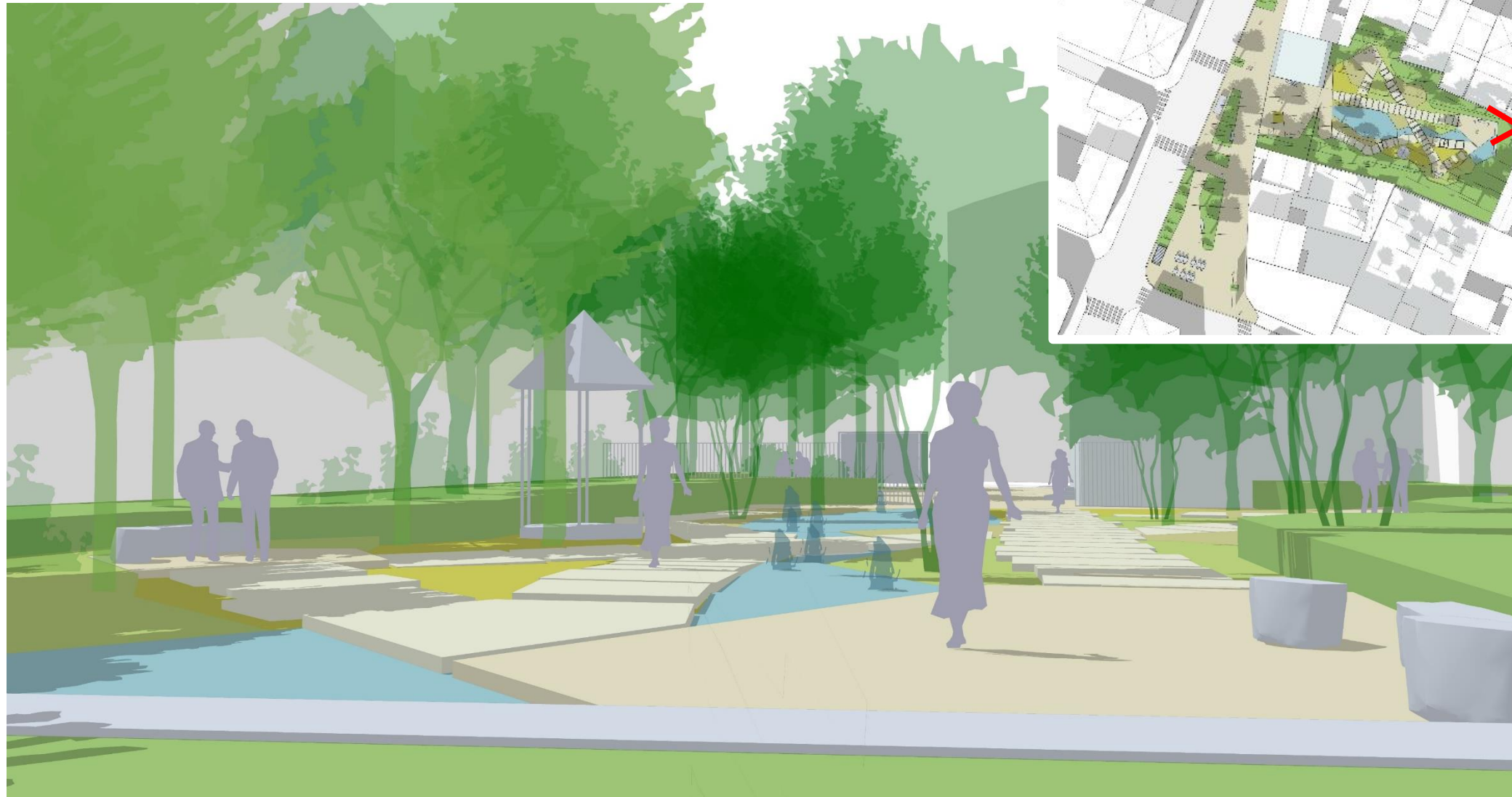
Surface perméable : **800m²**



Le nouvel espace vert : Vue 3D



Le nouvel espace vert : Vue 3D



Apaiser et relier : la place du 8 mai 1945

Paul-André Mouly

Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au
Stationnement et au Partage de l'espace public

Sophie Boichat-Lora

Atelier Format Paysage

Jean-Baptiste Hanton

SOREC

Apaiser et relier : la place du 8 mai 1945

❖ CRÉER UN LIEN ENTRE LE PARC ET L'ESPACE PUBLIC

- Offrir davantage d'ESPACES PUBLICS pour les Montrougiens et les Montrougiennes
- Apaiser le secteur grâce à la PIÉTONISATION PARTIELLE de la voie
- OUVRIR LE PARC SUR LA PLACE en journée

La place du 8 Mai 1945 : les contraintes

- ❖ Présence de nombreux réseaux enterrés
- ❖ Nécessité de conserver un accès pompier le long des façades
- ❖ Présence d'un ouvrage de service d'accès au métro





La place du 8 Mai 1945 : les matérialités de sol

Dalles en pierre calcaire



Photo: Place Jean Jaurès

Pavés en pierre calcaire à joints enherbés



Photo: Rue de la Vanne



La place du 8 Mai 1945 : les mobiliers d'assise et d'ombre

Assises en pierre massive



Assises ergonomiques



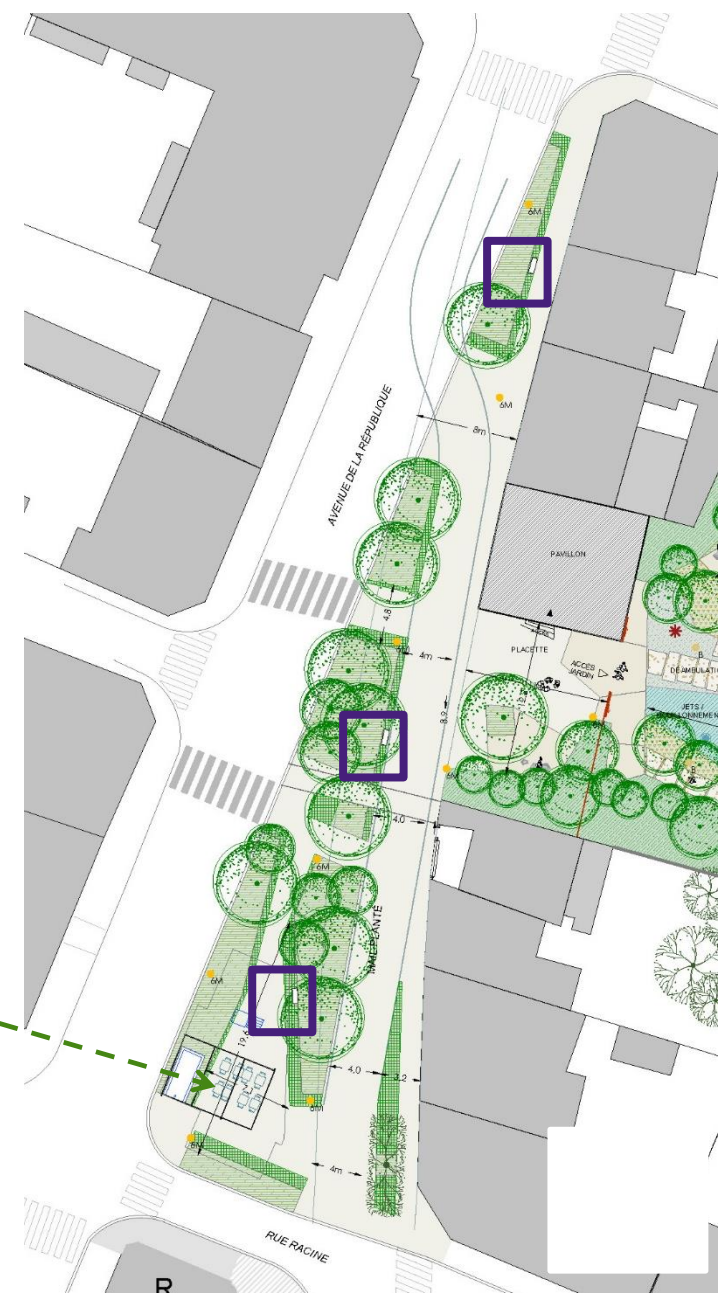
- 3 ASSISES en pierre massive
- Une TERRASSE de 30m²
- Une PERGOLA végétalisée (structure acier galvanisé avec ombrelle en lames de bois venant s'appuyer sur l'édicule de la RATP pour le camoufler)



Pergola



Localisation des assises sur le plan

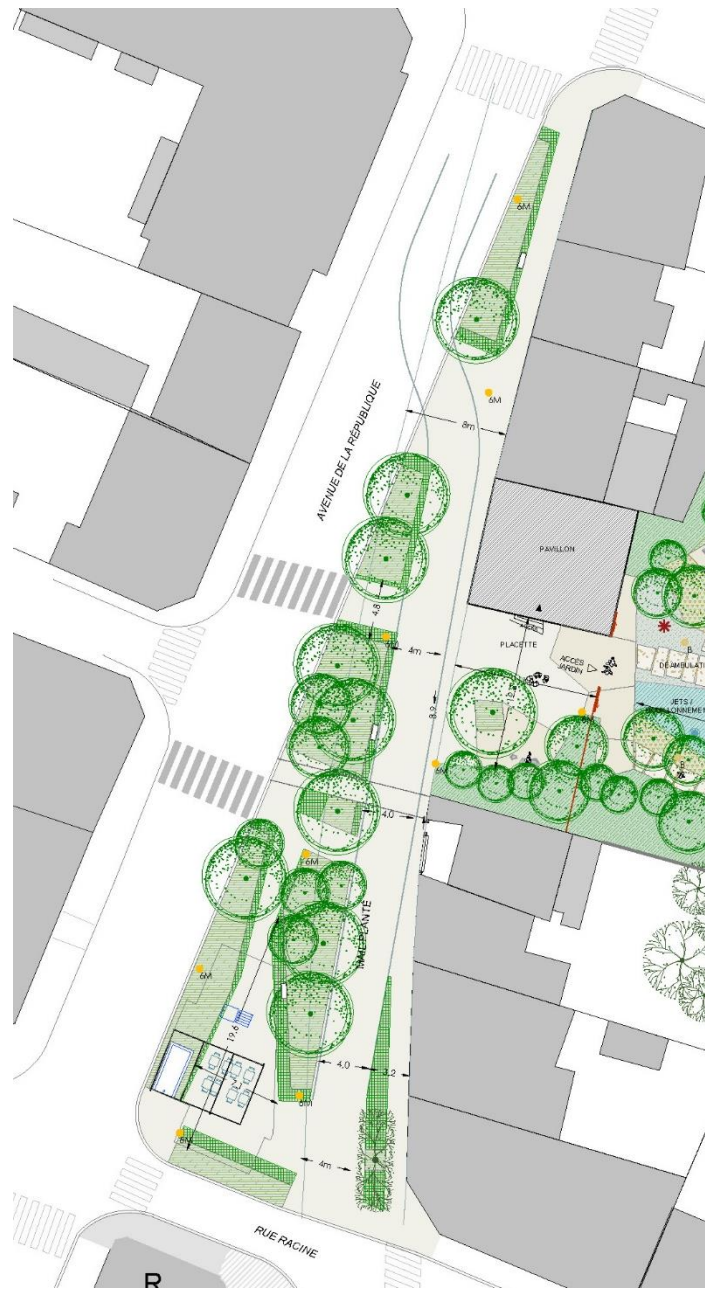


La place du 8 Mai 1945: les mobiliers d'éclairage

Réemploi des réverbères
Champs Elysées de la
ville de Montrouge



CHAMPS ELYSÉES
Luminaire :
Chenonceaux III
Hauteur :
4 m.



La place du 8 Mai 1945 : Les ambiances végétales

Strate arborée
et arbustive



Strate basse



La place du 8 Mai 1945 : bilan des plantations et des espaces désimperméabilisés

Avant :

Nombre d'arbres : **3**

(+ 1 coupé selon préconisations du rapport phytosanitaire)

Surface perméable : **7m²**

Après :

Nombre d'arbres : **16**

Surface perméable : **345m²**

- dont **253m²** de massifs plantés,
- **92m²** de pavés enherbés.

Avant

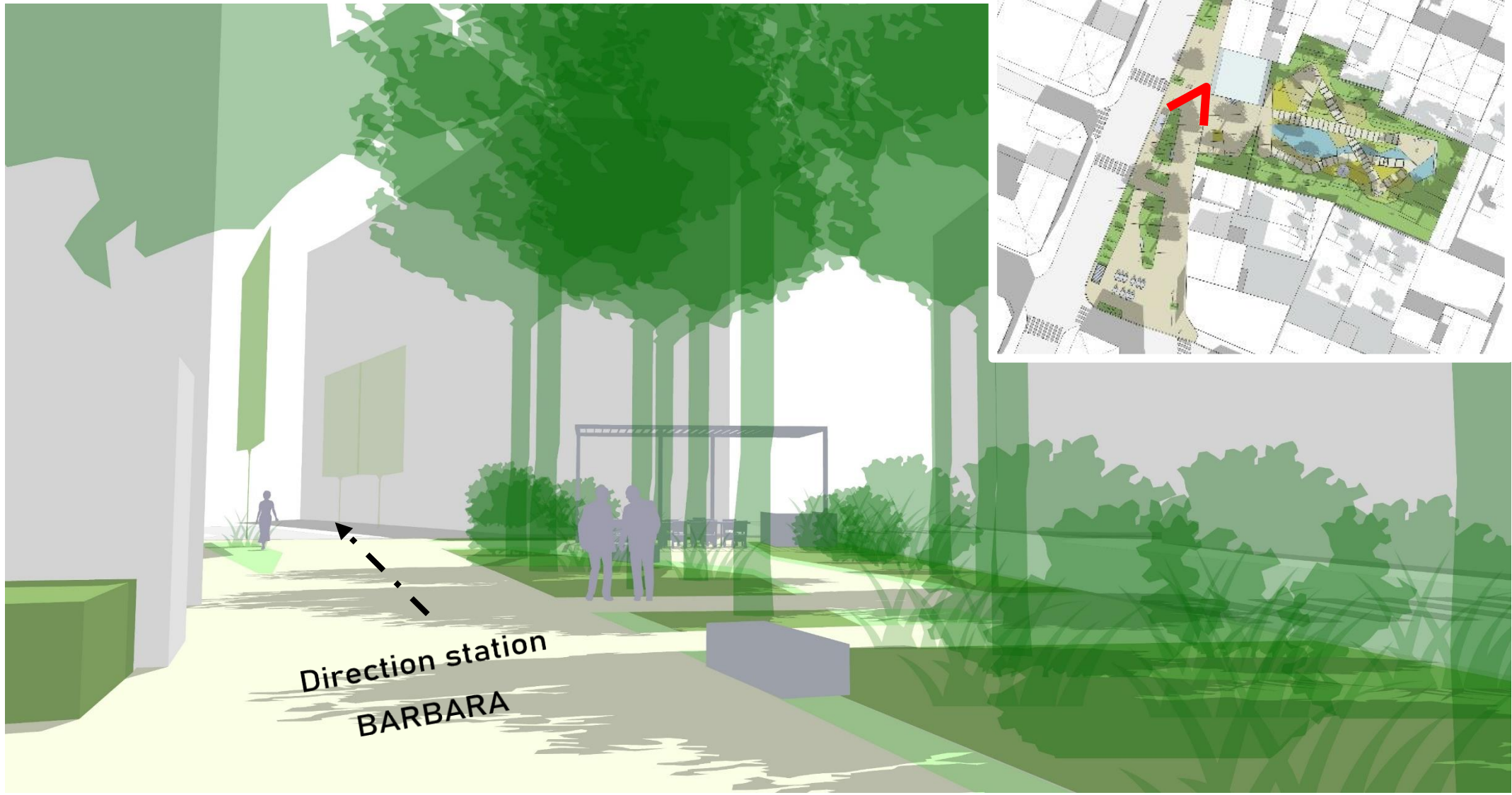


Après

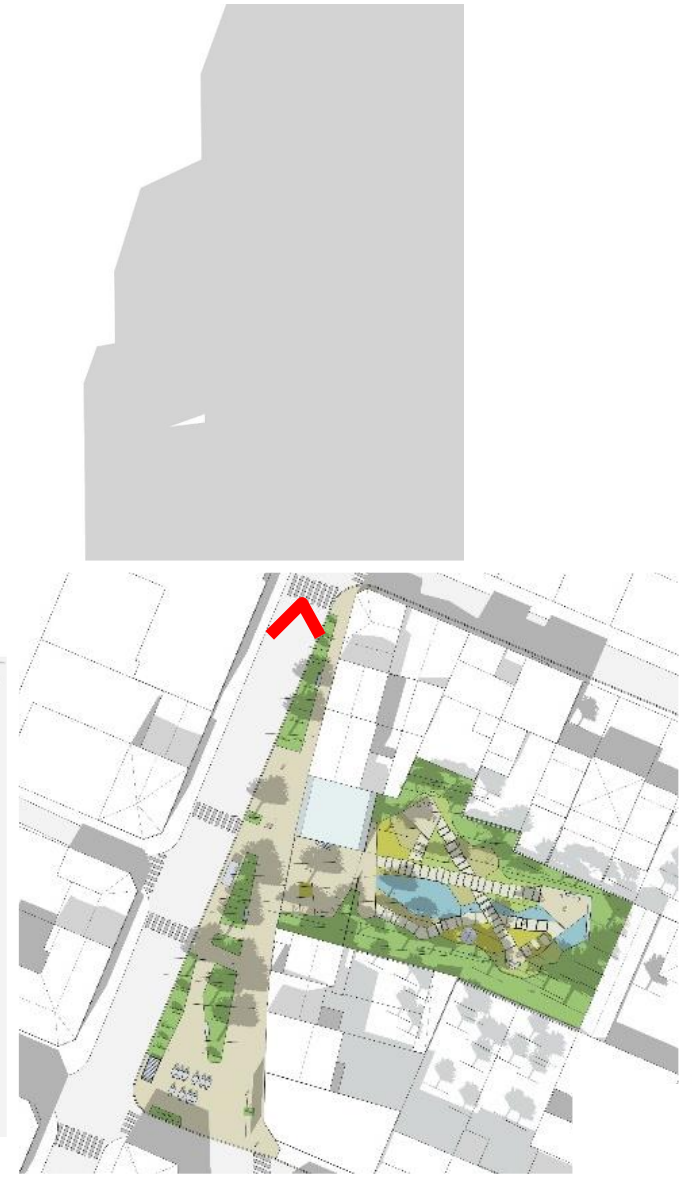


Avenue de la République

La place du 8 Mai 1945: Vue 3D



La place du 8 Mai 1945: Vue 3D



Animer et soutenir l'artisanat local

Patrice CARRE

Maire adjoint au commerce, à l'artisanat
et aux accueils de Tourisme

Animer et soutenir l'artisanat local

- ❖ Mise en place de **TERRASSES** sur la place du 8 mai 1945, animées par les commerces alentours

- ❖ Création d'un **ESPACE DÉDIÉ AUX ARTISANS** montrougiens (partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France)

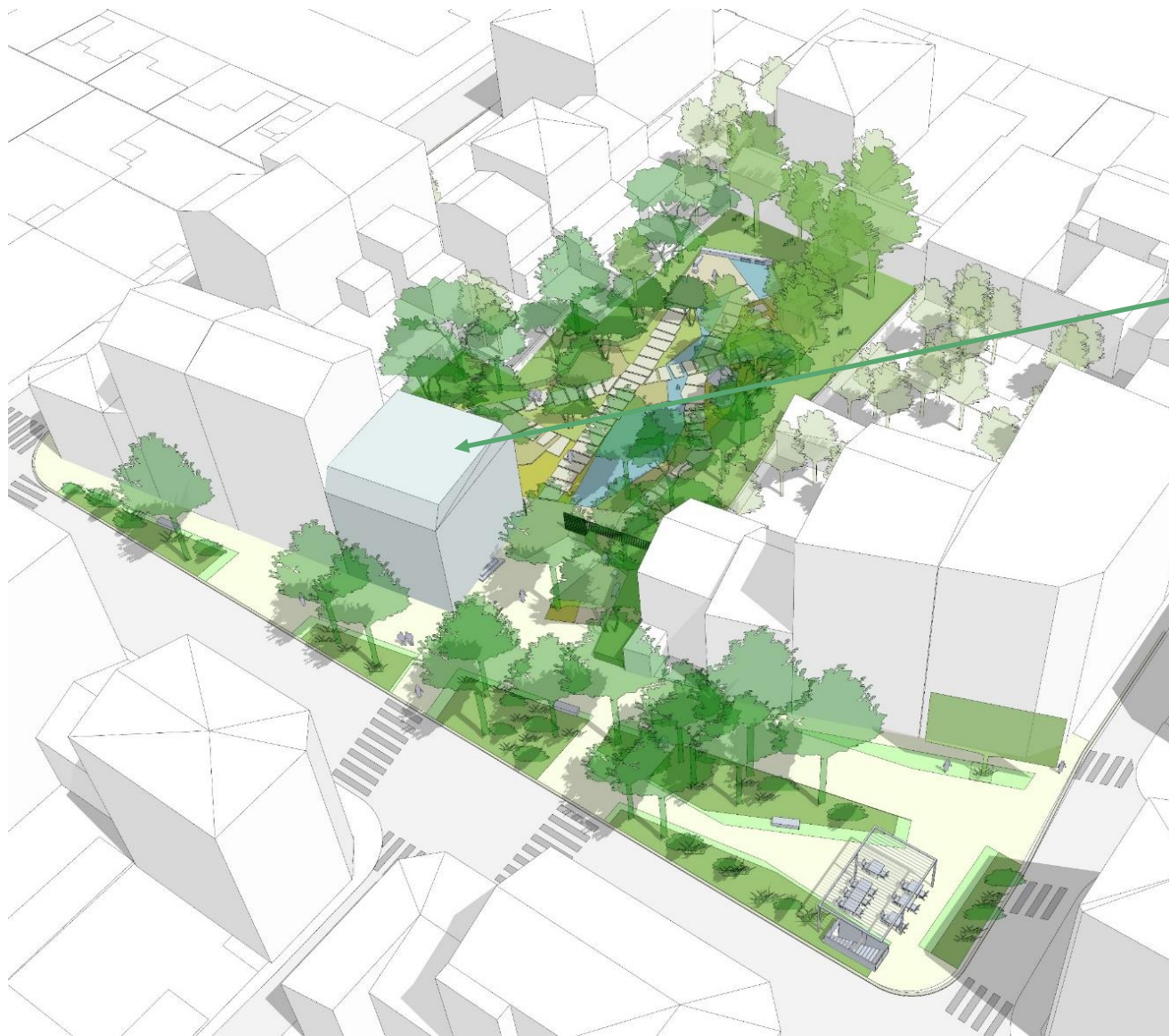
Animer : Des terrasses pour les commerces locaux

- ❖ Animer la place du 8 mai avec des **TERRASSES** pour redynamiser les commerces alentours



Soutenir l'artisanat local :

La création du « carré des artisans et des créateurs d'art »



❖ Nouvel équipement en cœur de ville :
vitrine artisanale & pôle d'animation
pour les Montrougiens.

❖ 300 m² d'espace de création

❖ 8 à 10 artisans en roulement

Coûts et financements

Estimation des COÛTS

1,4 million €

Comprenant la démolition du bâtiment
existant et le réaménagement du carré
des artisans



1,3 million €

pour 2400m² d'espaces verts et publics
aménagés



FINANCEMENTS

Financement par le Territoire VSGP ;

Contribution de la Ville :

- éclairage public
- strate basse végétalisée

Demande de subventions auprès d'IDF
Nature.

La mise en œuvre du projet

Les étapes

- ❖ Consultation du 30 août 2022 au 2 octobre 2022
- ❖ Réunion publique : 14 mai 2024
- ❖ Concertation autour de l'aménagement du jardin : **du 15 mai au 16 juin 2024**
- ❖ Dépollution et démolition des bâtiments existants (après études et référé préventif) : **automne 2024**
- ❖ Début des travaux : **printemps 2025** (à la suite de la démolition partielle du bâti existant)
- ❖ Durée : **10 mois**

Les modalités de la concertation

- ❖ Du 15 mai au 16 juin 2024 ;
- ❖ En ligne sur www.valleesud.fr ;
- ❖ Retrouvez le détail du projet, posez vos questions, partagez vos remarques ou idées ;
 - Un numéro vert gratuit : 0800 02 92 00 > du lundi au vendredi entre 9h et 18h ;
- ❖ Si vous rencontrez des difficultés de connexion, RDV à votre domicile pourra vous être proposé. |

Vos questions

Merci de votre participation